

Médiévale et Moderne (3-8 septembre 2007), Paris, 2007, <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/MEP2007.htm> ; C. Alix, « L'habitat d'Orléans du 12<sup>e</sup> siècle au début du 15<sup>e</sup> siècle (état de la recherche : étude des élévations et apports de l'observation des caves) », *Revue archéologique du Loiret*, 2009, n° 32, p. 135-136.

11. C. Perrault, *Datation par dendrochronologie : la Salle des Thèses, à Orléans*, CEDRE, Besançon, 2008, p. 18.

12. À ce sujet, C. Alix et J. Noblet, « Les charpentes à entrain retroussé moisé : exemples orléanais des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 48, 2009.

13. E. Jarry, « Le clocher de la librairie de l'université d'Orléans », *Bull. SAHO*, t. XXIII, n° 235, 1936, p. 126.

14. Pour plus de détails, C. Alix, J. Noblet, « Nouvelle lecture des élévations de la Salle des Thèses ou « librairie » de l'Université d'Orléans », *Bull. SAHO*, n° 163, 2010, à paraître.

15. Pour la desserte du comble, un autre projet de 1884 de l'architecte Fournier prévoyait la construction d'une étroite vis appuyée contre l'extrémité sud de la façade est et accessible depuis la salle principale (« projet d'un escalier à vis », dessin de la SAHO).

## Maine-et-Loire

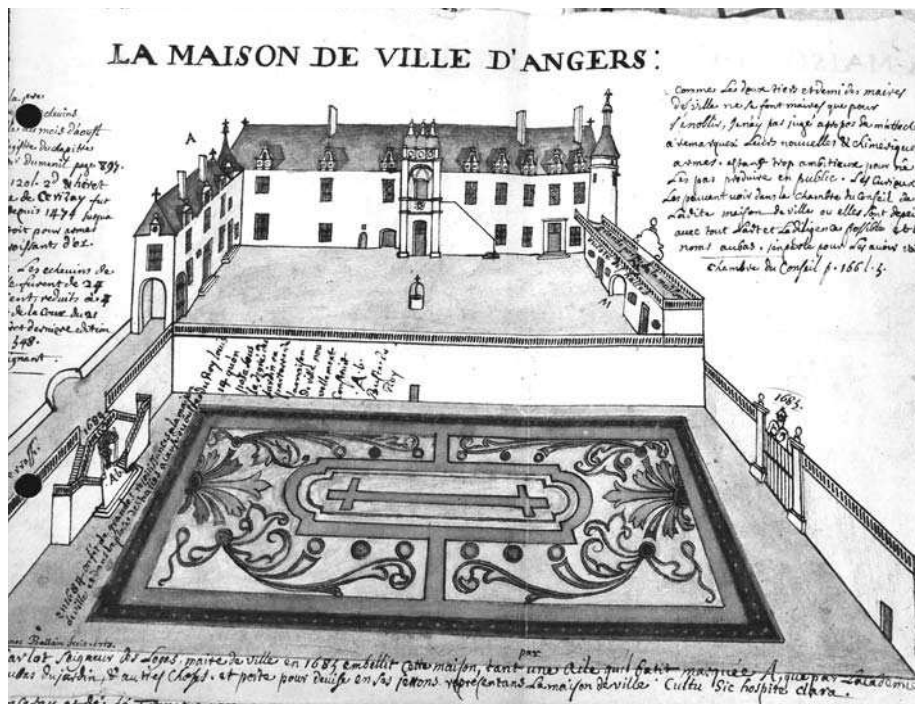
*Angers. Une charpente du XIII<sup>e</sup> siècle, ornée d'un décor peint héraldique, dans l'aile de paléontologie du Museum, place Louis-Imbach.*

Dans le cadre de l'étude d'inventaire sur la ville d'Angers, un nouveau regard sur l'ancien hôtel de ville, bâtiment de la Renaissance dévolu aujourd'hui à la section paléontologie du Museum, a livré en 2007 une découverte majeure pour la connaissance de l'architecture civile médiévale, celle d'une vaste charpente du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle portant les restes d'un décor peint héraldique. Adossé au nord à une tour de l'enceinte urbaine de Saint Louis, ce bâtiment est situé au sein de la ville intra-muros, sur un tertre rocheux dominant de 3 à 4 mètres au sud la place Louis-Imbach (ancienne place des Halles) [fig. 1]. Transformé au XIX<sup>e</sup> siècle pour la Cour d'appel avec reconstruction de l'extrémité sud, il a néanmoins conservé son coffre mural et sa structure intérieure du XVI<sup>e</sup> siècle, comprenant un étage de soubassement



Cl. P. Giraud - F. Lasa ©Inventaire général, ADAGP.

Fig. 1 - Angers, Museum, vue aérienne du bâtiment médiéval depuis le nord, boulevard Carnot, derrière la tour d'enceinte. À sa droite, tour d'escalier subsistante de l'hôtel de ville et logis des maires, prolongés par une aile XIX<sup>e</sup> siècle sur la rue Botanique et la place Louis-Imbach (ancienne place des Halles).



Cl. D. Pillot ©Inventaire général, ADAGP.

Fig. 2 - L'hôtel de ville Renaissance et le logis des maires en retour, dessin par Jean Ballain, 1713 (Arch. dép. Maine-et-Loire, 5 G 3).

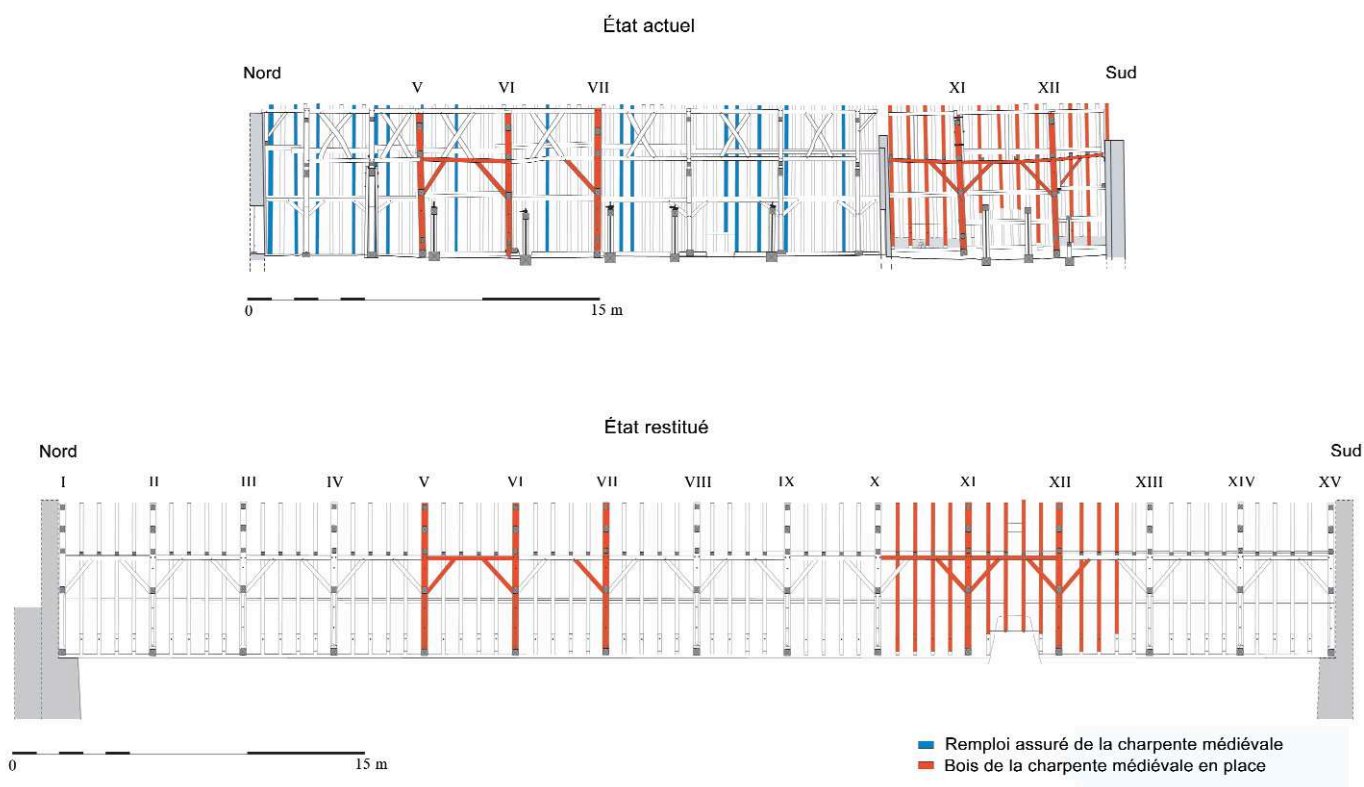


Fig. 3 - Angers, Museum, coupe longitudinale de la charpente, état actuel (entre des murs ajoutés) et état restitué (par R. Durandière, revu par J.-Y. Hunot, juin 2007).

et un rez-de-chaussée surélevé, occupé par la Grande salle et la chambre du Conseil (salles nord et sud de paléontologie). Cet étage noble était initialement accessible par un escalier extérieur à loggia (fig. 2). S'il était bien établi que l'hôtel de ville, édifié en 1527-1532, occupait le site d'une vieille « maison des halles » ruinée, propriété royale octroyée en 1485 par Charles VIII au jeune corps municipal<sup>1</sup>, la présence d'un bâti préexistant était difficilement décelable. Certes, la taille exceptionnelle du bâtiment, 55 m de long environ sur 12,5 m de large hors-œuvre, restait surprenante pour une première « maison commune »<sup>2</sup>. De plus, la faible inclinaison des fermes de charpente laissait perplexe pour une construction du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

**La charpente du XIII<sup>e</sup> siècle.** Les relevés et l'analyse de la charpente<sup>4</sup> ont été complétés par une dendrochronologie qui donne avec une bonne fiabilité un abattage au cours de l'hiver 1252-1253, et de l'hiver 1827-1828 pour les reprises<sup>5</sup>. De la partie médiévale subsistent 5 fermes (V-VI-VII-

XI-XII), numérotées en chiffres romains de nord en sud et espacées de 3,8 m. Ce marquage permet d'extrapoler le nombre des fermes principales à 15, la première contre le pignon nord sur le rempart, la dernière contre le pignon sud restitué, sur la place des Halles. La conception de cette charpente en chêne atteste ainsi un volume initial d'environ 50 m de long, sans refend porteur (fig. 3). Elle relève d'un type mixte à chevrons porteurs (ou chevrons-formant-fermes) et pannes. Les fermes principales sont constituées d'un entrain relevé par un poinçon de fond, de deux arbalétriers doublés par deux chevrons et d'un faux-entrain soulagé par deux contrefiches aux deux tiers du poinçon. Entre ces fermes s'intercalent, à intervalle de 75 cm, quatre couples de chevrons porteurs ou fermes secondaires, raidis par un faux-entrain et renforcés à la base de jambettes (fig. 4). Plusieurs chevrons sont encore en place sur le versant oriental, de part et d'autre des fermes XI et XII, fixés, avec les jambettes, sur un blochet reposant sur un double cours de sablières. Plus au nord sur ce même versant, une vingtaine de chevrons

supplémentaires plus ou moins complets, en remplois, ont pu être identifiés avec certitude. Les longs pans de ce comble ne gardent aucune trace de lucarnes associées à la structure du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le contreventement (fig. 3) est assuré, dans l'axe médian, par un seul cours de liernes placées sous les faux-entrains, raidies de liens assemblés en pied dans le poinçon à hauteur des contrefiches, et, latéralement, par deux cours de pannes inscrits entre arbalétriers et chevrons – le cours inférieur fixé à ces derniers par le biais d'échantignolles, le cours supérieur porté par le faux-entrain. Les pannes originelles n'existent plus, mais les tasseaux recevant le cours inférieur sont conservés sur le versant ouest, tandis que seules les mortaises attestent de leur position dans la chambrée du versant est. Le cours supérieur reposait (sans assemblage) sur l'extrémité du faux-entrain des fermes principales. L'absence de faitage, qui caractérise cette charpente, est une disposition connue au XIII<sup>e</sup> siècle en Anjou, en Touraine et en Poitou<sup>6</sup>. En revanche la présence de pannes associées à des chevrons porteurs est

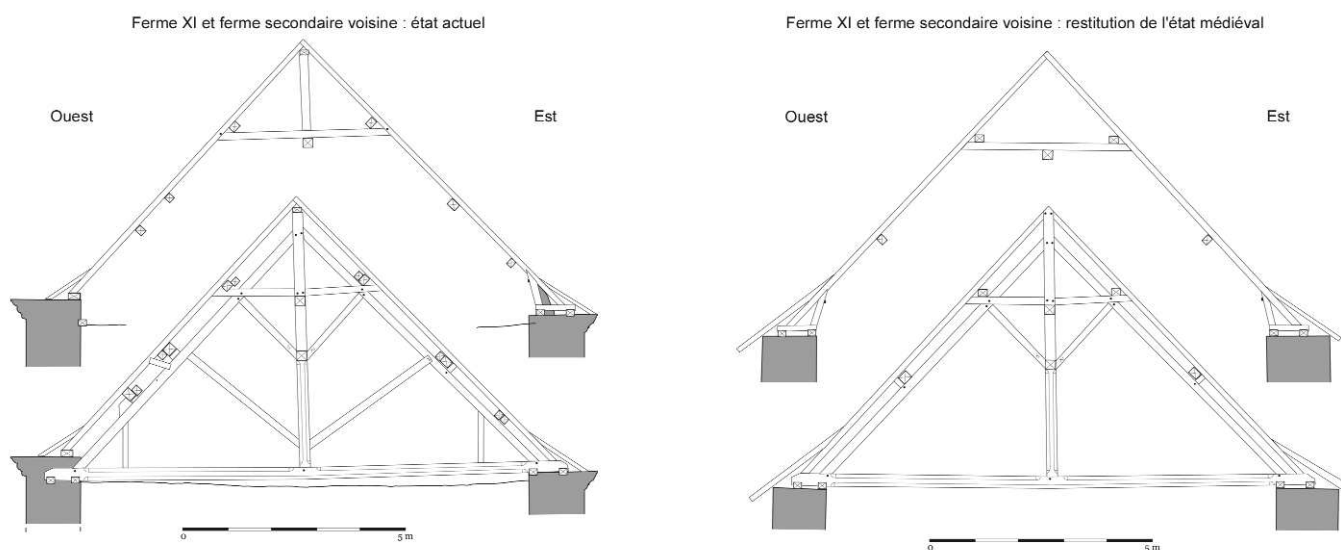


Fig. 4 - Angers, Museum, coupes transversales d'une ferme maîtresse et d'une ferme secondaire, états actuel et restitué (par R. Durandière, revu par J.-Y. Hunot, juin 2007).

exceptionnelle : on n'en connaît, à ce jour, aucun exemple antérieur à l'époque moderne en Anjou. Les plus anciennes structures dotées de pannes, mais sans chevrons porteurs, apparaissent au XIV<sup>e</sup> siècle, tel le manoir de Longchamp à Miré, daté de 1341-1342<sup>7</sup>. Pour l'heure, la charpente d'Angers reste donc le premier cas identifié dans la province au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et les exemples ultérieurs en Val de Loire sont rares<sup>8</sup>. Ce système mixte est plus connu à la même époque en Normandie ou dans le Nord de la France<sup>9</sup>, mais aussi en Île-de-France, notamment dans les églises du Val-d'Oise<sup>10</sup>. Par ailleurs, cette charpente se distingue par l'emploi précoce de chênes débités sur quartier à la scie de long après équarrissage à la hache. À titre de comparaison, on peut citer l'exemple isolé du déambulatoire de la cathédrale de Bayeux<sup>11</sup>. Indices d'un programme particulièrement monumental, la forte section des bois, en particulier des entrails (27 à 29 cm) et des poinçons (24 à 28 cm) allégés par des chanfreins à congés, et surtout la présence d'un décor peint à motifs héraldiques, indiquent l'existence primitive d'une salle haute sous charpente s'élevant à 9,50 m sous les faux-entrails (fig. 5).

**Modifications ultérieures, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle.** L'introduction d'un plancher<sup>12</sup> et de murs de refends au XVI<sup>e</sup> siècle pour

délimiter, au niveau principal, la Grande salle médiane et la chambre du Conseil attenante au sud, s'est effectuée sans modification importante de la charpente. Celle-ci est en revanche remaniée au cours des années 1820<sup>13</sup> : les cinq fermes conservées sont renforcées de contrefiches inférieures et de jambettes, tandis que les autres (IV et VIII à X) laissent place à des fermes à poinçon court<sup>14</sup>. Ce nouvel état s'accompagne d'un renforcement du contreventement longitudinal, par une faîtière, des croix de Saint-André (salle du Conseil) et, ponctuellement, par un cours supplémentaire de pannes (chambre du Conseil). Enfin, les chevrons sont resserrés et entièrement renouvelés sur le versant ouest, où le mur gouttereau est exhaussé et les pieds de ferme modifiés pour la mise en place d'une nouvelle corniche<sup>15</sup>. Par ailleurs, l'importante largeur du bâtiment (10 m dans-cœuvre) a obligé à renforcer la structure du plancher, reprise par des poutres armées.

**Un décor héraldique.** L'étude du décor peint, très lacunaire, n'en est qu'à ses prémices<sup>16</sup>. D'après les vestiges repérés l'ensemble des pièces de bois était peint jusqu'à hauteur des faux-entrails (face inférieure de ces derniers comprise)<sup>17</sup>. Le décor héraldique se lit dans un axe transversal et longitudinal (fig. 9 et 10) : un parti répétitif fait d'une alternance de deux armoiries

différentes, séparées d'un double trait noir, est repris sur chaque ferme principale (arbalétriers, poinçons, contrefiches) et sur les liens longitudinaux associés. Chaque armoirie est ainsi représentée entre 15 et 21 fois<sup>18</sup>. Le même principe d'alternance est repris sur les liernes de sous-faîtage, l'entraxe ne permettant ici pas plus de 5 motifs. Dans cet axe longitudinal, les



Cl. F. Lasa ©Inventaire général, ADAGP.  
Fig. 5 - Angers, Museum, partie haute de la ferme V et liernes de sous-faîtage, avec les traces du décor peint héraldique.



Cl. F. Lasa ©Inventaire général, ADAGP.

Fig. 6 - Angers, Museum, ferme VI, lien nord : alternance des armes Marmande (*d'or à deux fasces de sable*) et Daon ou Turpin de Crissé (*losangé d'argent et de gueules*).

deux armoiries sont donc peu présentes (2 et 3 fois) ; en imaginant qu'elles aient également couvert le cours inférieur de pannes<sup>19</sup>, leur représentation (en ce cas triplée) restait nettement inférieure à celle des fermes. Cette différence numérique au profit des fermes était-elle porteuse d'une hiérarchie sociale ou militaire ?

Les entrails, du fait de leur position au ras du plancher du XVI<sup>e</sup> siècle, ne gardent que d'infimes traces de pigments sombres. Présentaient-ils le motif alterné des fermes correspondantes, de nouvelles armoiries, ou encore une simple couleur unie, comme les faux-entrails ? Sur ceux-ci, et sur les chevrons porteurs, subsistent en effet des traces d'une teinte alternativement rouge et verte, cernée par un filet noir. On note que cette couleur unie s'interrompt au sud, après la ferme XII, au profit de motifs géométriques blancs et noirs (chevrons et bandes obliques) couvrant les chevrons de la face est et leurs faux-entrails. Cette modification s'effectue à 11 m du pignon sud, à hauteur d'un conduit de cheminée dans le gouttereau oriental<sup>20</sup> : elle signale peut-être un changement d'occupation spatiale et méritera une analyse attentive. La présence du haut bout par exemple,

occupé par le seigneur, serait imaginable dans cette partie méridionale la mieux exposée, vers la place et la cour, ce qui conduirait à placer l'entrée plutôt dans la partie nord du bâtiment.

Chaque armoirie se déploie sur les trois faces visibles des arbalétriers, contrefiches et liens. Sur les poinçons, qui présentent quatre faces dégagées, on observe deux partis (fig. 9) : l'alternance verticale déjà signalée, dont s'accommodent les figures géométriques simples (fasces ou losanges : ferme VI), mais aussi une double alternance, verticale et horizontale, à l'image de la ferme V qui accueille des armoiries plus complexes, à meubles et à partition écartelée<sup>21</sup>. Celles-ci seraient difficiles à lire sur les quatre côtés du poinçon, qui sont donc subdivisés en six parties de manière à recevoir deux écus par niveau et à rétablir pour chacun une représentation plus adaptée sur trois faces : ainsi, chaque écu occupe symétriquement une face pleine (est ou ouest) et deux demi-faces (nord et sud). En extrapolant l'adoption de ce second parti sur plusieurs poinçons<sup>22</sup>, l'orientation est-ouest des faces pleines (qui seules assurent une identification immédiate de l'objet peint) vers les murs gouttereaux et non vers



Cl. F. Lasa ©Inventaire général, ADAGP.

Fig. 7 - Angers, Museum, armoirie de la ferme XI, lien nord : *d'or à l'aigle bicéphale de sable becqué (?)* et *membré de gueules* (La Roche-Bernard ?).

les pignons donne peut-être une autre clef de lecture de l'accès à la salle ou de son mode d'occupation. Rappelons qu'à l'ouest se trouve la cour d'entrée et, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'accès à la salle haute du Conseil par l'escalier extérieur de la Renaissance : situé à peu près au milieu de la façade, celui-ci aurait-il repris l'accès médiéval ?

Tel qu'il s'organise, et selon l'étendue de la charpente, ce décor héraldique pouvait comprendre près de 60 armoiries, dont 16 seulement sont conservées. Elles livrent pour partie, dans l'état de nos connaissances, le nom de chevaliers angevins, manceaux et tourangeaux, compagnons d'armes du roi Saint Louis et de son frère Charles, apanagé comte d'Anjou et du Maine en 1246. Certains figurent dans l'armorial Bigot<sup>23</sup> constitué à l'occasion de la campagne de Charles dans le Hainaut en 1253-1254, comme Foulque de Daon (?)<sup>24</sup>, Bouchard et Jean de Marmande, Aimery (alias Hamelin) d'Anthenaise (fig. 6) ; d'autres pourraient être présents dans les sources napolitaines relatives aux expéditions italiennes du prince et à son hôtel des années 1260, comme Henri de Chemillé et Hervé de Chources. Peut aussi être avancé le nom



Cl. F. Lasa ©Inventaire général, ADAGP.

Fig. 8 - Angers, Museum, armoirie de la ferme XI, arbalétrier ouest : *de gueules au lion d'argent, armé et couronné d'or* (Monfort ?).

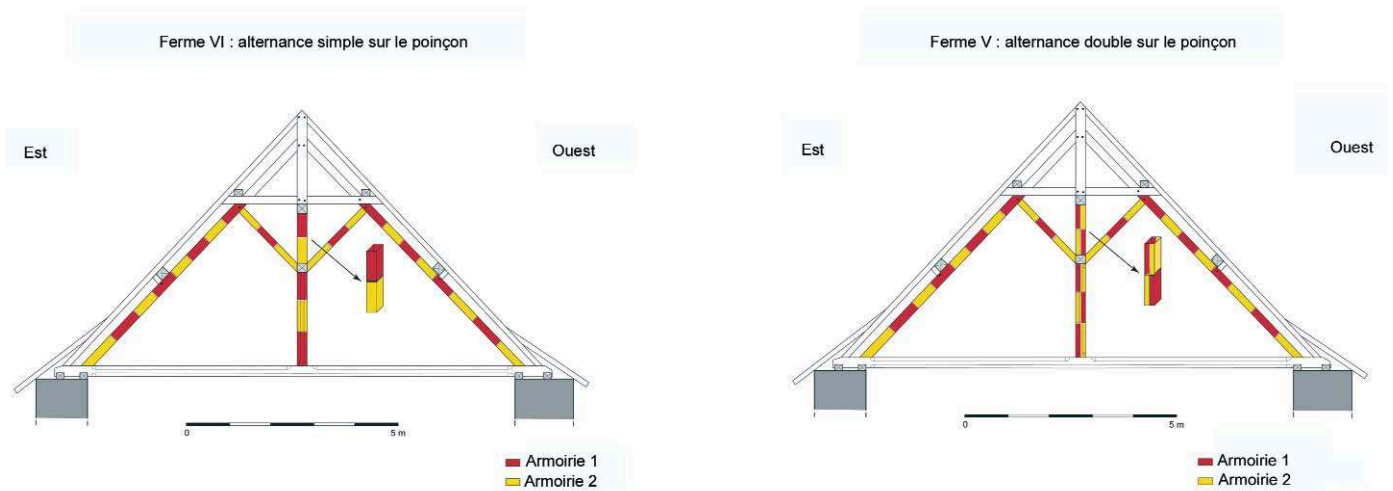


Fig. 9 - Angers, Museum, organisation du décor héraldique sur les fermes V et VI, avec les deux variantes sur les poinçons, d'après les vestiges identifiés (DAO J. Mastrolorenzo, juin 2009).

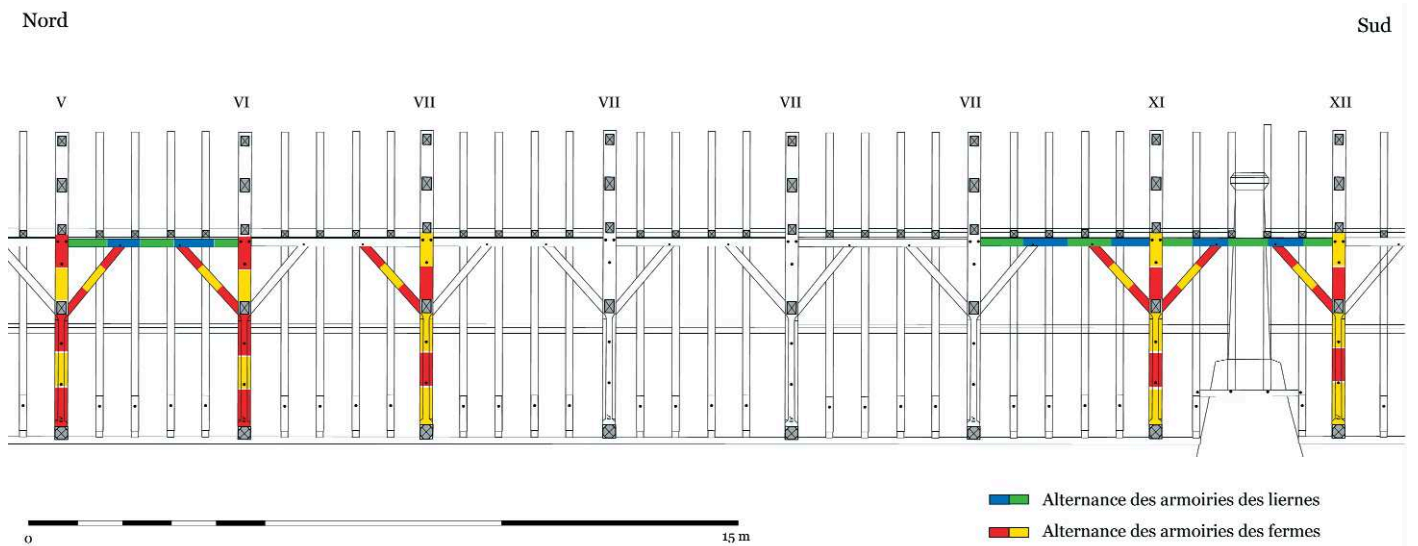


Fig. 10 - Angers, Museum, organisation du décor héraldique en axe longitudinal, d'après les vestiges identifiés (DAO J. Mastrolorenzo, juin 2009).

de Geoffroy Le Fourier de Vernuil, qui fut maréchal de France en 1272. Cependant, des personnages ou des familles de provinces plus éloignées ne sont pas à exclure, car la sous-faitière V-VI semble présenter, en alternance avec le blason d'Anthenaise, un *burelé de sable et d'argent* qui appartiendrait soit à Clérembault (branche aînée tourangelle), soit à Vaudémont (Lorraine), probablement en ce cas Henri I<sup>er</sup>, comte de Vaudémont et d'Ariano, fidèle compagnon du roi et de Charles d'Anjou<sup>25</sup>. La ferme VII montre l'armoirie des Harcourt, sans doute Jean I<sup>er</sup> ou Jean II dit le Preux qui fut, comme son père, un serviteur de Louis IX,

avant de suivre en 1270 Charles en Italie, au retour de la huitième croisade<sup>26</sup>. Les deux armoiries alternées de la ferme XI, *d'or à l'aigle bicéphale de sable membré de gueules* (Guy de La Roche-Bernard ?) et *de gueules au lion d'argent armé, lampassé (?) et couronné d'or* (familles de Montfort, de Clisson, de Vitré ?), sont parmi les mieux conservées, mais difficiles à identifier compte tenu du nombre de familles possibles, entre l'ouest et l'est de la France (fig. 7 et 8). On imagine aisément qu'un décor héraldique de cette envergure s'inscrivait dans un ensemble plus large, où les parois murales accueillaient probablement

les scènes les plus prestigieuses et donc les plus éclairantes sur le sens de ce programme, qui fait penser à une salle de chevalerie...

La palette colorée est apparemment réduite aux quatre émaux de base, or, argent, sable et gueules, mais cette identification, effectuée dans de mauvaises conditions, reste à préciser. De même faut-il vérifier la technique picturale qui semble être une peinture à l'huile, comme le laissent penser les craquelures ou les derniers restes de matières en place<sup>27</sup>. Remarquons que celle-ci est employée dans le même



31. Les actes royaux de dédommagement consécutifs aux expropriations sont datés de 1232 pour l'essentiel (P. Marchegay, *Archives d'Anjou*, Angers, 1853, t. 2, p. 245-253). Dans une charte comtale relative au service d'ost des barons pour la protection de la ville, datée vers 1260 (*id.*, p. 253-254) mais peut-être antérieure, la défense des portes de la *civitas* concerne seulement l'enceinte du Bas Empire. Aucune des huit portes de la grande enceinte capétienne n'est mentionnée, alors que la *civitas* et le *suburbium* le sont.

32. Le déplacement du marché sur la future place des Halles est attesté par une bulle papale adressée au roi de France en 1255, à la suite de démarches de dédommagement entreprises par l'hôpital Saint-Jean, principal bénéficiaire des marchés et foires qui se tenaient auparavant sur les grands ponts (Arch. dép. Maine-et-Loire, cartulaire de l'hôpital Saint-Jean, A 5, fol. 172). Analyse par L. Galfy, *Angers au XIII<sup>e</sup> siècle. Développement urbain, structures économiques et sociales*, thèse de doctorat, Université de Szeged (Hongrie), 2005, p. 140.

---

### Suite de la publication des dessins de Léo Drouyn.

---

On avait rendu compte dans ces colonnes (*Bull. mon.*, 2003-III, p. 282) de la colossale entreprise que représentait l'édition des tous les dessins identifiés de Léo Drouyn, amorcée en 1997 sous la direction de Bernard Larrieu. Il s'agissait de donner une reproduction de chaque dessin, en grand format, accompagné de commentaires appropriés et de toutes les références scientifiques exigibles. Ils étaient regroupés par aire géographique, dans des albums à l'italienne (34 x 24 cm), chaque dessin ayant droit à une monographie accompagnée de la reproduction des

gravures éventuelles qu'en avait tirées l'auteur, ainsi que des notes et croquis conservés dans ses carnets. Aussi beaux que savants, ces volumes constituent désormais des outils de travail précieux pour la connaissance des conceptions de l'auteur, membre éminent de la Société Française d'Archéologie, et pour l'étude des paysages et du patrimoine bâti de la Gironde.

Le samedi 5 décembre, à l'occasion des portes ouvertes des Éditions de l'Entre-Deux Mers, qui portent dorénavant ce projet, et bien d'autres, un éclairage précis a été donné sur l'avancement de l'entreprise et ses prolongements. À l'origine étaient prévus 20 volumes de dessins. Le plan d'édition en prévoit désormais 24, tant la matière est abondante ; le chiffre n'est d'ailleurs pas scellé dans le marbre, puisque Bernard Larrieu a pu déterminer la quantité de dessins de Léo Drouyn dont la localisation actuelle est encore inconnue, peut-être un tiers de ce qu'il est prévu de publier.

Les volumes 15 et 16, *Léo Drouyn et le canton de Pujols* (2 vol.) ont été présentés à cette occasion. Les volumes 17 et 18, dont la parution est prévue pour l'an prochain, devraient couvrir la ville de Bordeaux ; les volumes 19 et 20 traiteront du reste du Midi de la France (Léo Drouyn dessina en effet beaucoup d'édifices du Lot-et-Garonne, du Lot, du Tarn-et-Garonne, de l'Aude, puis de la vallée du Rhône, du Velay et de l'Auvergne). La collection livrera ensuite trois volumes de dessins de

paysages et d'autres sujets, qui mettront plus en lumière l'artiste que l'archéologue (vol. 20 à 23). Enfin, le volume 24 devrait publier tous les dessins découverts depuis les premiers volumes, qui concernent divers cantons de la Gironde.

Non content de mener à bien cette œuvre gigantesque, qui ne connaît guère de rivale en France, l'éditeur a également entrepris de publier les dessins des précurseurs de Léo Drouyn. Était ainsi présenté, à l'occasion de la même manifestation, le volume 1 de la série *Patrimoine de la Gironde, Dessins d'Annoni, Dubourdiou, Durand et autres (1810-1840)*. Ces incunables du dessin archéologique dans la Gironde offrent des renseignements précieux, en amont des reportages de Léo Drouyn ; ils permettent de comprendre le milieu dans lequel il se forma et aussi de percevoir son originalité.

Les informations livrées à l'occasion de ce rassemblement ont clairement mis en lumière les conséquences positives d'une entreprise conduite avec une persévérance digne d'éloges, un souci aigu d'exhaustivité et une rigueur maintenue intacte, malgré la longueur de l'entreprise. Elle est assurément exemplaire et peut servir de modèle en vue d'une publication des nombreux fonds inédits encore peu accessibles, en dépit des progrès de la numérisation et de la mise en ligne, compléments utiles des publications, mais dont elles ne sauraient remplacer l'appareil scientifique et l'esthétique.

Pierre Garrigou Grandchamp